

FUMEUSE

Par Profil supprimé Postée le 14/01/2010 13:59

pourquoi la drogue (cannabis et autres drogues qui se fument) sont interdites en France?alors que dans d'autre pays,par exemple,la Hollande,c'est légaliser???merci de me répondre

Mise en ligne le 15/01/2010

Bonjour,

Les drogues qui se fument ne sont pas toutes interdites en France. Concernant le tabac, par exemple, sa production, son commerce et sa consommation sont fortement réglementés mais pas interdites.

Le cannabis, quant à lui, est classé dans la liste des stupéfiants par tous les pays de la communauté européenne. Son usage, sa culture, sa détention ou sa vente sont interdits en France comme dans la majorité des pays européens sauf aux Pays Bas, en Espagne (ou en Suisse) où son usage et son commerce sont tolérés sous certaines conditions. Cependant, le cannabis n'est pas plus "légalisé" aux Pays Bas qu'en France ou ailleurs en Europe : il est juste toléré d'en acheter une quantité très limitée et d'en consommer dans des lieux contrôlés par l'Etat (les fameux coffee shops hollandais).

Les raisons pour lesquelles ce produit est illégal font l'objet, depuis longtemps, de nombreux débats passionnés et contradictoires. Un abondant fonds documentaire existe autour de cette question (livres, revues, films, etc.). Ces débats ont été récemment relancés par l'adoption dans certains pays du cannabis thérapeutique (toujours interdit en France).

Il ne tient qu'à vous de vous informer plus précisément et de faire entendre votre point de vue en participant à ces débats publics. N'hésitez pas à consulter la rubrique "S'informer" de notre site (au chapitre "loi" dans les questions les plus fréquemment posées).

Cordialement.
